

Module n°2 : Formation - action des acteurs de l'établissement

Contexte

Inaptitude, handicap, maintien dans l'emploi sont autant de situations que les établissements de santé sont amenés à prendre en compte dans la gestion des secondes parties de carrière des agents. Afin de répondre à la diversité de ces problématiques, l'Anfh propose aux établissements un dispositif d'accompagnement qui vise à définir et mettre en œuvre une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière. Modulable et personnalisable, il s'articule en trois temps

Objectifs

Le programme sera personnalisé pour chaque établissement en fonction du diagnostic fait lors du module 1

Renseignements complémentaires

Modalités En présentiel ou en distanciel

Programme

Selon les cas, le programme pourra contenir des éléments sur :

Les enjeux, la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière ; L'accompagnement des professionnels dans leur évolution professionnelle ; L'identification et la valorisation des potentiels de chaque agent La mise en œuvre des modalités d'accompagnement de mobilité des professionnels et identification des enjeux du CEP ; Les facteurs de réussite de mobilité professionnelle dans le cadre des secondes parties de carrière ; Les modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de gestion des situations d'inaptitude ; Le fonctionnement du dispositif de reclassement et les différentes situations possibles.

Public

Direction, membres des instances, responsables de service, encadrants, référents

Exercice

2026

Code de formation

2-7

Nature

AFR

Organisé par

Formavenir Performances

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences